Bulletin d'adhésion / ré-adhésion 2023

A.G.C. 24, Avenue Gambetta 16000 ANGOULEME

NOM ..... Prénom …… N° adhérent .....

N°…… rue .....

CP……Ville .....

Pays .....

E-mail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|@..... (1 caractère ou lettre par case)

Tél : _____

Cotisation d'adhésion minimum :	15 Euros ☐
Cotisation d'adhésion avec abonnement au Bulletin **France métropolitaine**	33 Euros ☐
Autres pays (DOM-TOM inclus)	43 Euros ☐

ou

Adhésion et ré-adhésion en ligne sur https://inscription.genea16.net/

Cotisation et abonnement au bulletin valables pour l'année civile, du 1er janvier au 31 Décembre doivent être réglés pour les renouvellements, ***impérativement avant*** *le 15 Janvier de l'année concernée. Les adhésions nouvelles, peuvent se prendre jusqu'à fin août, mais échoient également le 31/12.*

Rappel des coordonnées postales de l'Association Généalogique de la Charente :
A.G.C. 24, Avenue Gambetta 16000 ANGOULEME

Merci d'indiquer ci-après les éléments de règlement :
établissement, montant, etc. .....……

Le .....

Signature :

Je souhaite m'impliquer dans le fonctionnement de l'association en

Effectuant des relevés	OUI	NON
Participant à l'informatique	OUI	NON
Faisant de l'entraide aux AD	OUI	NON
Participant au Bulletin	OUI	NON

Autres _____

Pour l'obtention d'une carte d'adhérent ou/et du timbre, joindre une enveloppe affranchie à votre adresse.